



RAPPORT DE RECHERCHE

N° 2017 - 01

LES DISCRIMINATIONS DANS L'ACCES AU LOGEMENT

A PARIS :

UNE EXPERIENCE CONTROLEE

MATHIEU BUNEL, YANNICK L'HORTY, LOIC DU PARQUET, PASCALE PETIT

www.tepp.eu

TEPP - Travail, Emploi et Politiques Publiques - FR CNRS 3435

Les discriminations dans l'accès au logement à Paris :

Une expérience contrôlée

Mathieu BUNEL¹, Yannick L'HORTY², Loïc du PARQUET³, Pascale PETIT⁴

Février 2017

Résumé

Nous mesurons les discriminations liées à l'origine dans l'accès au logement du parc locatif privé parisien à l'aide d'un protocole expérimental qui nous permet de façon très simple d'identifier les causes des discriminations (préférences des loueurs ou imperfection de l'information). Entre début avril et fin mai 2016, nous avons envoyé quatre messages sollicitant la visite d'un logement en réponse à 504 annonces immobilières, ce qui, au total, correspond à l'envoi de 2016 messages. Deux de nos individus fictifs signalent par leur patronyme une origine française, les deux autres suggèrent une origine maghrébine. Au sein de chaque paire de candidats de même origine, un individu envoie un signal de stabilité financière et professionnelle en indiquant explicitement qu'il est fonctionnaire. L'autre individu, en revanche, ne fournit aucune information sur sa situation. L'étude consiste à exploiter statistiquement les réponses à ces messages.

Nous montrons que les discriminations à l'encontre des individus d'origine maghrébine sont très fortes dans l'accès au logement parisien et qu'elles sont peu liées à la fragilité financière supposée des individus. L'individu de référence d'origine française a un taux de réponse de 18,7 % à ses demandes de visites de logement. Pour l'individu d'origine maghrébine, ce taux est de 12,9 %, soit un tiers de chances en moins de recevoir une issue favorable à sa demande de visite. Si le candidat maghrébin précise qu'il est fonctionnaire, son taux de réponse est de 15,5% ce qui reste inférieur au candidat d'origine française. Mais si c'est le candidat d'origine française qui envoie le même signal de stabilité, son taux de réponse atteint 42,9 %. Un signal de stabilité professionnelle et financière n'augmente fortement les chances d'accès au logement que pour les candidats d'origine française, ce qui suggère une forte discrimination à la Becker à l'encontre des candidats d'origine maghrébine. Ce résultat est vérifié que l'annonce émane d'un particulier ou d'une agence immobilière.

Mots clés : Discrimination, Logement, Expérience contrôlée.

Codes JEL : J14, R31.

Cette étude a bénéficié du soutien de l'Agence Nationale de la Recherche dans le cadre du projet Discrimination dans l'Accès au Logement : un Testing de cOuverture Nationale (projet DALTON ANR-15-CE28-0004). Elle a également bénéficié du soutien du CNRS dans le cadre de l'appel à projets suite aux attentats du 13 novembre 2015 (projet ADAM : Attentats et Défiance Arabo-Musulmane). Nous remercions Ludovic EBENE MOUSSOLE pour son aide dans la construction de la base de données.

¹ Mathieu BUNEL, Université de la Nouvelle-Calédonie, LARJE (EA 3329) TEPP-CNRS (FR 3435), mathieu.bunel@univ-nc.nc

² Yannick L'HORTY, Université Paris-Est Marne la Vallée, ERUDITE (EA 437), TEPP-CNRS (FR 3435), UPEC, UPEM, F-77454 Marne-La-Vallée France, yannick.lhorty@u-pem.fr

³ Loïc du PARQUET, Université du Maine, GAINS et TEPP-CNRS, UFR Droit, Sciences Economiques, Gestion, Avenue Olivier Messiaen 72085 Le Mans cedex, loic.duparquet@univ-lemans.fr

⁴ Pascale PETIT, Université Paris-Est Marne la Vallée, ERUDITE (EA 437), TEPP-CNRS (FR 3435), UPEC, UPEM, F-77454 Marne-La-Vallée France. pascale.petit@u-pem.fr

Introduction

La méthode du testing est celle qui s'impose dans la littérature internationale sur la mesure des discriminations dans l'accès à un marché. Dans le domaine de l'accès au logement, un très grand nombre d'études ont appliqué cette méthode aux Etats-Unis depuis les années 1970 (Yinger, 1986 ; Page, 1995 ; Choi *et al.*, 2005 ; Hanson et Hawley, 2011) et plus récemment, dans plusieurs pays européens (Ahmed *et al.* 2008 et 2010 ; Bengtsson *et al.*, 2012 ; Carlsson et Eriksson, 2014 pour la Suède; Bosch *et al.*, 2010 pour l'Espagne ; Baldini et Federici, 2011, pour l'Italie ; Drydakis, 2011 pour la Grèce, Heylen *et al.* 2015 pour la Belgique). Mais cette approche a été peu appliquée en France.

Certes, le testing est fréquemment mobilisé en France dans d'autres domaines, principalement sur le marché du travail et selon différents motifs : le sexe (Duguet et Petit, 2005 ; Petit, 2007), l'origine apparente (Berson, 2011), la réputation du lieu de résidence (Bunel *et al.*, 2013), la religion (Adida *et al.*, 2010 ; Pierné, 2013), et les effets croisés de plusieurs motifs de discrimination (Duguet *et al.*, 2010 ; L'Horty *et al.*, 2011 ; Petit *et al.*, 2014).

Mais il n'existe à notre connaissance que trois études⁵ qui ont mesuré avec une approche expérimentale les discriminations dans l'accès au logement en France. Bonnet *et al.* (2015) exploitent une campagne réalisée au printemps 2009 en réponse à 250 annonces de biens immobiliers à louer en Ile-de-France pendant laquelle des figurants ont téléphoné aux loueurs en révélant des informations personnelles selon un protocole préétabli. Acolin *et al.* (2016) ont envoyé des courriers électroniques en réponse à des annonces publiées sur internet pendant deux mois, entre avril et mai 2014, jusqu'à atteindre un total de 1800 réponses sur la France entière. Ces deux études concluent à l'existence de fortes discriminations dans l'accès au logement sans pouvoir véritablement ni les spatialiser ni en interpréter les causes. Bunel *et al.* (2016) ont étudié à l'aide d'une campagne de testing menée en 2015 l'ampleur de la discrimination dans l'accès au logement de candidat d'origine kanak dans l'agglomération du Grand Nouméa en Nouvelle-Calédonie. Ils montrent à partir 340 annonces que cette discrimination est de grande ampleur mais qu'un signal de stabilité professionnelle (être fonctionnaire) la réduit fortement.

Dans ce contexte, l'objet de notre recherche est de mesurer les discriminations sur le marché de la location immobilière à Paris avec une méthode de testing et en mobilisant un protocole permettant d'interpréter les causes des discriminations. Plus exactement, nous cherchons à déterminer si le refus éventuel donné à un individu qui signale une origine maghrébine par son patronyme relève plutôt

⁵ On peut citer également des opérations de test à finalité commerciale menée sur des échantillons très restreints et sans volonté de raisonner toutes choses égales par ailleurs. Ainsi, l'étude réalisée par ASDO pour la Halde en 2006 mesure la discrimination dans l'accès au logement selon l'origine et la situation de monoparentalité à partir d'un panel de seulement 126 annonces et sans avoir envoyé les individus fictifs sur les mêmes annonces. Le testing d'ISM-CORUM réalisé en 2011 porte, quant à lui, sur un territoire restreint, la ville de Villeurbanne, sur un faible nombre d'annonces (100) et se focalise sur le motif de l'origine en comparant seulement deux profils fictifs, une personne française de souche et une personne d'origine maghrébine. D'autres études s'intéressent au ressenti des discriminations et procèdent par sondage auprès d'un échantillon représentatif. Par exemple, l'étude de l'IFOP (2012) montre que les discriminations dans l'accès au logement sont perçues comme fréquentes par le grand public et qu'elles sont davantage ressenties par les résidents en ZUS. Enfin, signalons que parmi les 11 articles publiés dans le numéro triple que la revue *Economie et Statistique* a consacré aux discriminations (n°464-465-466), aucun ne porte sur l'accès au logement dans le parc locatif privé.

d'une discrimination statistique, qui met en jeu la crainte de loyers impayés ou d'une « aversion pure » à l'encontre des minorités visibles, qui serait indépendante de la stabilité financière supposée de l'individu.

Nous avons construit quatre identités fictives de candidats à la location, deux d'entre eux suggèrent une origine française par la consonance de leur patronyme, les deux autres signalent une origine maghrébine. Au sein de chaque paire de même origine, un individu envoie de surcroît un signal de stabilité financière en indiquant qu'il est fonctionnaire ; l'autre individu ne fait quant à lui aucune mention de sa situation. Entre début avril et fin mai 2016, ces quatre profils ont répondu quasi-simultanément à 504 annonces immobilières localisées dans Paris *intra-muros*, ce qui correspond à l'envoi de 2016 messages (504 x 4). L'étude consiste à exploiter statistiquement les réponses à ces tests.

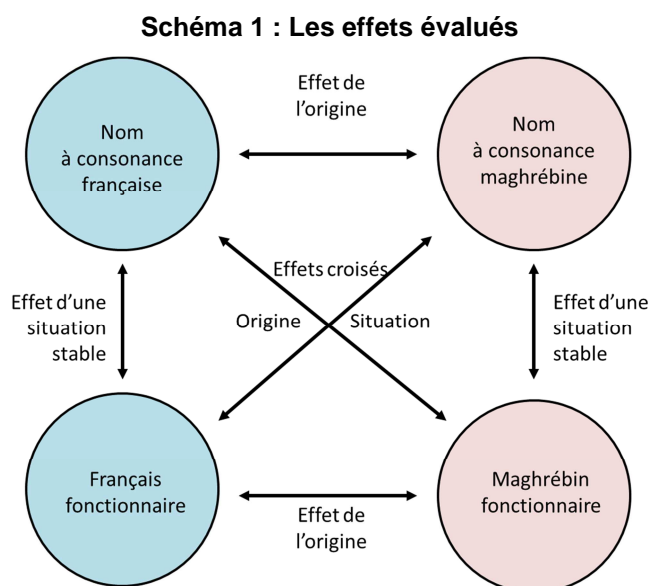
1. Protocole et collecte des données

Nous évaluons la discrimination liée à l'origine ethnique supposée dans l'accès au logement du parc privé à Paris *intra-muros*, selon que l'identité des locataires potentiels suggère une origine française ou maghrébine, et selon qu'ils envoient ou non un signal de stabilité professionnelle permettant de minimiser le risque supposé de non-paiement des loyers. Nous présentons ci-dessous le protocole de collecte des données.

L'expérience contrôlée a consisté à fabriquer les identités de quatre individus fictifs de sexe masculin. Deux d'entre eux ont un prénom et un nom à consonance française, les deux autres à consonance maghrébine. Dans de courts messages similaires adressés en réponse à une annonce de location de logement, les quatre individus sollicitent une visite et demandent quelles sont les pièces nécessaires pour constituer leur dossier. Dans leur message, un individu d'origine française et un individu d'origine maghrébine indiquent explicitement être fonctionnaires, signalant une stabilité financière. Les deux autres individus ne font aucune mention de leur situation professionnelle, de sorte qu'une incertitude est possible du point de vue de l'offreur.

L'ajout d'un signal de stabilité financière nous permet d'interpréter les raisons du refus de l'offreur. Il s'agit de vérifier si la capacité supposée du locataire à s'acquitter de son loyer est uniquement en question, ou si d'éventuels comportements discriminatoires à la Becker sont en œuvre. Nous mobilisons ici les deux principaux fondements des discriminations dans la littérature économique. D'une part, la discrimination peut résulter de préférences exogènes ou d'aversion individuelles pour telle ou telle caractéristique démographique des candidats, dans la logique des modèles de Becker (1957, 1971). D'autre part, il peut s'agir d'une discrimination statistique qui, en situation d'information imparfaite, par exemple sur le risque de non-paiement des loyers du candidat à la location, se fonde sur les connaissances réelles ou supposées par l'offreur de la moyenne et de la dispersion cette caractéristique dans le groupe démographique du candidat, dans la lignée des modèles d'Arrow (1972) et Phelps (1972).

En comparant les résultats obtenus par chacun de ces quatre profils, notre protocole permet d'évaluer l'effet de l'origine ethnique, conditionnellement à la stabilité financière supposée, l'effet de la stabilité financière supposée conditionnellement à l'origine ethnique, ainsi que les effets croisés, qui combinent les deux aspects (schéma 1). En d'autres termes, nous sommes en mesure d'évaluer l'effet de l'origine à situation financière supposée donnée et l'effet de la situation financière supposée à origine donnée, ce qui nous permet d'identifier l'existence d'une discrimination et d'en interpréter l'origine.



Les quatre individus fictifs adressent leur message en réponse aux mêmes annonces le jour même de leur mise en ligne, à quelques heures d'intervalle. Nous présentons dans le Tableau 1 les messages adressés par les quatre individus fictifs en réponse aux mêmes annonces.

Tableau 1 : Identités et messages des quatre individus fictifs

	Origine française	Origine maghrébine
Fonctionnaire	Bonjour, Je suis agent de l'Etat et je viens d'être muté à Paris. Je cherche un appartement dans ce quartier et votre annonce m'intéresse. Est-ce que je peux faire une visite ? Pouvez-vous également me dire quels seront les papiers à vous fournir ? Cordialement, Julien LEROY	Bonjour, je suis fonctionnaire affecté à Paris. Je suis intéressé par un appartement à louer dans cet arrondissement. Pourriez-vous me dire comment le visiter et quelles sont les formalités à remplir ? Je vous remercie par avance, Ahmed Kaidi
Aucune indication de la profession	Bonjour Cette annonce correspond assez bien à ce que je recherche actuellement à Paris dans cette zone. Comment faire pour visiter cet appartement ? Quels documents sont nécessaires pour le louer ? En vous remerciant Thomas Moreau	Madame, Monsieur, L'appartement que vous proposez dans cette annonce correspond à ce que je cherche. Serait-il possible de le visiter ? Je voudrais également préparer le dossier de location, pouvez-vous me donner la liste des pièces demandées ? Merci par avance, Karim KHALIS

La comparaison des suites données par les mêmes offreurs à ces quatre individus fictifs, considérées deux à deux, permet de mettre en évidence une discrimination possible en raison de l'origine supposée, selon qu'un signal de stabilité financière figure ou non dans le message des individus. Les effets que nous sommes en mesure d'identifier grâce à ce protocole expérimental sont reportés dans le Tableau 2, en complément des informations fournies sur le Schéma 1. Nous pouvons d'une part, comparer si un signal de stabilité financière a un effet comparable sur les suites données par un offreur, selon que le loueur potentiel est d'origine française ou d'origine maghrébine. Nous pouvons d'autre part, comparer l'ampleur de la discrimination liée à l'origine, en présence ou non d'incertitude sur la stabilité financière.

Tableau 2 : Les effets mis en évidence

Comparaison des taux de succès des individus considérés deux à deux	Effets mis en évidence
LEROY / MOREAU	Effet d'une stabilité financière sur les chances de succès d'un individu d'origine française
KAIDI / KHALIS	Effet d'une stabilité financière sur les chances de succès d'un individu d'origine maghrébine
MOREAU / KHALIS	Discrimination liée à l'origine en situation d'incertitude sur la stabilité financière des individus
LEROY / KAIDI	Discrimination liée à l'origine en présence d'un signal de stabilité financière explicite des individus

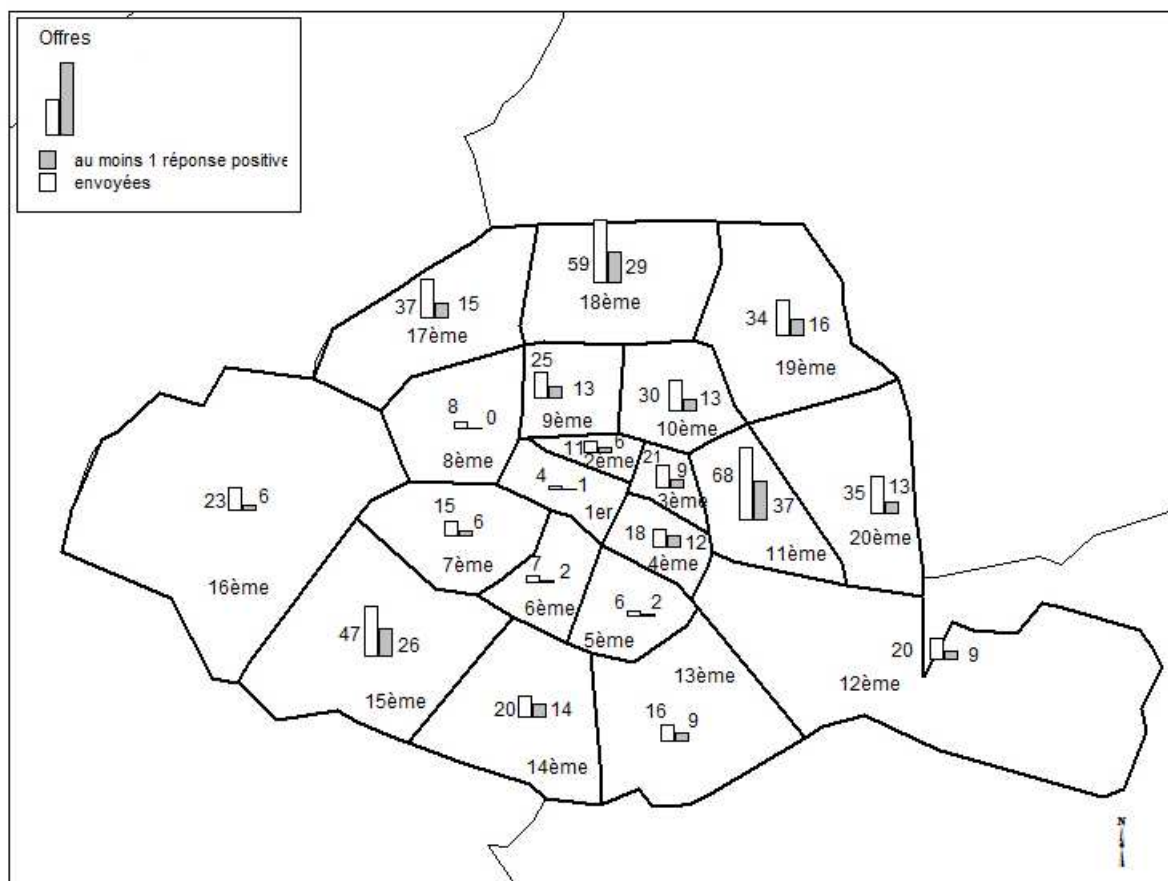
Les messages ont régulièrement été permutés deux à deux au cours de la collecte des données (Leroy *versus* Kaidi et Moreau *versus* Khalis), de sorte que sur une annonce donnée nous envoyons soit le jeu A de messages, soit le jeu B. Par ailleurs, l'ordre d'envoi des quatre messages en réponse à une même annonce est fixé de façon aléatoire ; ainsi, sur l'ensemble des annonces testées, chacun a été envoyé en premier un nombre comparable de fois.

Nous avons testé des annonces émanant d'agences immobilières et de particuliers. Chaque agence a été testée au plus une fois ; en revanche une même enseigne a pu être testée plusieurs fois, dans la mesure où il s'agissait d'agences différentes.

Nous avons mobilisé les principaux sites Internet spécialisés dans les petites annonces : A vendre à louer, Logic immo, PAP, Le bon coin, seloger.com. Sur chacun de ces sites, la mise en relation avec l'offreur (particulier ou agence) est assurée par une application dans laquelle le locataire potentiel renseigne son prénom, son nom, son numéro de téléphone, son courriel et son message de demande d'information. A réception du message électronique, l'offreur peut, s'il le souhaite, entrer directement en contact avec lui par téléphone ou courriel. Chacun des quatre individus fictifs est doté d'une messagerie électronique et d'une ligne de téléphone portable pour collecter les retours des offreurs, auxquels, le cas échéant, aucune suite n'est donnée.

Nous avons examiné des annonces de logements ayant des caractéristiques variées en termes de nombre de mètres carrés, de type de logement (du F1 au F4), de montant du loyer et de localisation dans tous les arrondissements de Paris (Carte 1).

Carte 1 : Localisation des annonces testées dans les 20 arrondissements de Paris



Source : Testing TEPP-CNRS, ADAM, locations immobilières dans Paris
 Lecture : nous avons testé 47 annonces dans le 15^{ème} arrondissement. 26 d'entre elles ont donné lieu à une réponse non négative à au moins l'un de nos quatre individus fictifs.

Entre début avril et fin mai 2016, nous avons testé 504 annonces immobilières, ce qui correspond à l'envoi de 2016 messages (504 x 4). Nous considérons que la réponse à un message est négative lorsque l'offreur (agence ou particulier) n'y répond pas ou qu'il indique explicitement qu'il n'est pas en mesure d'y donner une suite favorable (par exemple parce que le logement n'est plus disponible). Dans les autres cas, nous considérons que la réponse est non négative.

2. Résultats

Sur les 504 annonces testées, près d'une sur deux a donné lieu à une réponse non négative à au moins l'un de nos quatre individus fictifs. Nous présentons et comparons dans le Tableau 3 les caractéristiques des 504 annonces testées et celles des 238 annonces ayant fait l'objet d'une réponse non négative à au moins l'un de nos quatre individus fictifs.

Tableau 3 : Caractéristiques des annonces testées

	Ensemble des annonces testées (N=504)	Annonces ayant fait l'objet d'au moins une réponse non négative (N=238)
Caractéristiques de l'offreur		
Particuliers	48,4%	47,1%
Agences	51,6%	52,9%
Source de l'annonce		
Bon Coin	66,5%	60,9%
Autres	34,5%	39,1%
Date de l'annonce		
Mars-avril 2016	50,6%	59,7%
Mai-juillet 2016	49,4%	40,3%
Prix du logement		
Loyer moyen par m ²	33,3 €	33,3 €
Prix bas (<Q1)	25,0%	21,9%
Prix moyens (Q1-Q2)	25,0%	26,0%
Prix élevés (Q2-Q3)	25,0%	26,5%
Prix plus élevés (>Q3)	25,0%	25,6%
Etages et ascenseur		
2 ^{ème} étage et moins	39,7%	44,1%
3 ^{ème} étage et plus (1)	60,3%	55,9%
Avec ascenseur	67,1%	68,5%
Sans ascenseur (2)	32,9%	31,5%
(1) × (2)	20,8%	18,5%
Appartement meublé		
	46,8%	50,0%
Jeu de message envoyé		
A	51,4%	50,4%
B	48,6%	49,6%
Localisation des offres		
1 ^{er} au 7 ^{ème} et 16 ^{ème}	20,8%	18,5%
17 ^{ème} au 20 ^{ème}	32,7%	30,7%
12 ^{ème} au 15 ^{ème}	20,4%	24,4%
8 ^{ème} au 11 ^{ème}	26,1%	26,4%

Source : Testing TEPP-CNRS, ADAM, locations immobilières dans Paris

Lecture : 48,4% des annonces testées émanent de particuliers. Cette proportion est de 47,1% parmi les annonces ayant fait l'objet d'une réponse non négative à au moins l'un de nos quatre individus fictifs.

La répartition du nombre de réponses par annonce testée est donnée dans le Tableau 4. Près de la moitié des annonces testées a donné lieu à au moins une réponse non négative. Et dans 60% de ces cas, l'offreur n'a contacté qu'un seul individu fictif. Cette proportion peu élevée tient certainement au nombre important de contacts reçus par les offreurs suite à la parution de leur annonce.

Tableau 4 : Répartition du nombre de réponses non négative par annonce testée

	Nombre	%
Aucune	266	52,8%
1 et plus	238	47,2%
Nombre de réponses non négatives par annonce :		
1	144	60,5%
2	22	9,2%
3	23	9,7%
4	49	20,6%

Source : Testing TEPP-CNRS, ADAM, locations immobilières dans Paris

Lecture : Sur les 504 annonces testées, 266 n'ont fait l'objet d'aucune réponse non négative et 238 ont donné lieu à une réponse non négative à au moins un de nos 4 individus fictifs (soit 47,2%). Parmi elles, 144 annonces ont fait l'objet d'une réponse non négative à un seul des quatre individus (soit 60,5% des 238 annonces ayant fait l'objet d'au moins une réponse non négative), 22 ont donné lieu à une réponse à deux individus fictifs.

Face à une multitude de messages reçus, si l'offreur n'est pas en capacité de répondre positivement à tous, en proposant notamment une visite du logement, il semble toutefois qu'il ne réalise pas sa sélection de façon aléatoire. En effet, les chances d'obtenir une réponse non négative diffèrent sensiblement selon les individus (Tableau 5). Lorsque l'offreur choisit d'adresser une réponse non négative à un seul de nos quatre individus fictifs, il s'agit de l'un des deux individus d'origine française dans plus de 97% des cas (Tableau 5-A). Une préférence notable apparaît toutefois en faveur de l'individu d'origine française signalant être fonctionnaire puisque dans 90,8% des cas où l'offreur a adressé une réponse non négative à au moins l'un de nos individus fictifs, cet individu en est destinataire.

Il est intéressant de distinguer selon que l'annonce émane d'un particulier ou d'une agence immobilière. Globalement, les taux de réponses non négatives semblent proches : il y a eu au moins une réponse non négative pour 48,5 % (126/260) des annonces publiées par une agence immobilière et ce taux est de 45,9 % (112/244) pour les particuliers. Mais ils diffèrent sensiblement selon le profil du candidat. Lorsque l'annonce est publiée par une agence immobilière, l'individu d'origine française signalant être fonctionnaire est destinataire d'une réponse dans 84,9 % des cas où l'offreur a adressé une réponse non négative à au moins l'un de nos individus fictifs (Tableau 5-B). Lorsque l'annonce est publiée par un particulier, ce même candidat bénéficie d'une réponse non négative dans 97,3 % des cas (Tableau 5-C). Le candidat d'origine maghrébine non fonctionnaire, quant à lui, reçoit une réponse non négative dans 38,9 % des cas où l'offreur a adressé au moins une réponse non négative lorsque l'annonce est publiée par une agence, contre 17 % des cas lorsqu'elle est publiée par un particulier. De ce point de vue, les particuliers semblent encore plus sélectifs dans leurs réponses que les agences immobilières.

Tableau 5 : Ventilation des réponses non négatives obtenues par chacun des quatre individus fictifs, selon le nombre de réponses non négatives envoyées par l'offreur

5-A. Ensemble des annonces

	Taux de réponse non négative		Taux de réponses non négatives conditionnel au nombre total de réponses non négatives							
			1		2		3		Au moins 1	
	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%
Origine française, fonctionnaire	216	42,9%	132	91,7%	18	82%	17	73,9%	216	90,8%
Origine française, non-fonctionnaire	94	18,7%	8	5,6%	15	68%	22	95,7%	94	39,5%
Origine maghrébine, fonctionnaire	78	15,5%	3	2,1%	9	41%	17	73,9%	78	32,8%
Origine maghrébine, non-fonctionnaire	65	12,9%	1	0,7%	2	9%	13	56,5%	65	27,3%
Nombre d'annonces testées	504		144		22		23		238	

5-B. Annonces émanant des agences immobilières

	Taux de réponses non négatives		Taux de réponses non négatives conditionnel au nombre total de réponses non négatives							
			1		2		3		Au moins 1	
	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%
Origine française, fonctionnaire	107	41,2%	41	80,4%	16	80,0%	14	73,7%	107	84,9%
Origine française, non-fonctionnaire	74	28,5%	7	13,7%	13	65,0%	18	94,7%	74	58,7%
Origine maghrébine, fonctionnaire	62	23,9%	3	5,9%	9	45,0%	14	73,7%	62	49,2%
Origine maghrébine, non-fonctionnaire	49	18,9%	0	0,0%	2	10,0%	11	57,9%	49	38,9%
Nombre d'annonces testées	260		51		20		19		126	

5-C. Annonces émanant des particuliers

	Taux de réponses non négatives		Taux de réponses non négatives conditionnel au nombre total de réponses non négatives							
			1		2		3		Au moins 1	
	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%
Origine française, fonctionnaire	109	44,7%	91	97,9%	1	100,0%	3	75,0%	109	97,3%
Origine française, non-fonctionnaire	20	8,2%	1	1,1%	1	100,0%	4	100,0%	20	17,9%
Origine maghrébine, fonctionnaire	16	6,6%	0	0,0%	0	0,0%	3	75,0%	16	17%
Origine maghrébine, non-fonctionnaire	16	6,6%	1	1,1%	0	0,0%	2	50,0%	16	17%
Nombre d'annonces testées	244		93		2		4		112	

Source : Testing TEPP-CNRS, ADAM, locations immobilières dans Paris

Lecture (tableau 5-A) : Sur les 504 annonces testées, l'individu fictif d'origine française indiquant être fonctionnaire a reçu une réponse non négative dans 216 cas (soit dans 42,9% des cas). Il a été le seul à recevoir ce type de réponse dans 132 cas (soit 91,7% des cas ayant donné lieu à au moins une réponse non négative). Lorsque l'offreur a adressé une réponse non négative à seulement deux individus fictifs, cet individu fictif en faisait partie dans 18 cas (soit 82% des cas ayant donné lieu à au moins une réponse non négative). Parmi les 238 cas où l'offreur a adressé une réponse non négative à au moins l'un des quatre individus fictifs, celui d'origine française indiquant être fonctionnaire figure parmi les individus fictifs contactés dans 216 cas (ce qui représente 90,8% des cas).

Le Tableau 6 compare de façon systématique les taux de réponses non négatives des quatre individus fictifs donnés dans la première colonne du Tableau 5. Globalement, il existe un écart de 30 points de pourcentage entre les chances de recevoir une réponse non négative d'un individu d'origine française signalant être fonctionnaire et celles d'un individu d'origine maghrébine ne faisant pas mention de sa profession (30 % = 42,9% - 12,9%). Nous pouvons décomposer cet écart en distinguant d'une part, l'effet d'un signal de stabilité financière selon l'origine, et d'autre part, la discrimination liée à l'origine selon le signal de stabilité financière.

Premièrement, considérés dans leur ensemble, les individus qui signalent être fonctionnaires dans leur message de prise de contact avec l'offreur ont significativement plus de chances de recevoir une réponse non négative. Pour autant, cet effet positif de la stabilité financière dépend sensiblement de l'origine de l'individu : il est très fort si l'individu est d'origine française et faible s'il est d'origine maghrébine. Si la consonance du prénom et du nom de l'individu suggère une origine maghrébine, ses chances sont de 2,6 points de pourcentage plus élevées lorsqu'il mentionne être fonctionnaire (contre 24,2 points de pourcentage si la consonance de son prénom et de son nom est d'origine française).

Deuxièmement, globalement, nos résultats mettent en évidence l'existence d'une discrimination liée à l'origine : les individus d'origine maghrébine ont significativement moins de chances de recevoir une réponse non négative que ceux d'origine française. Au stade de la première prise de contact, aucun élément objectif ne justifie *a priori* une telle différenciation de traitement. Nous montrons que cette différence est plus forte parmi les individus signalant être fonctionnaires (écart de 27,4 points de pourcentage en faveur de l'individu d'origine française) que parmi ceux qui n'indiquent pas leur profession (écart de 5,7 points de pourcentage en faveur de l'individu d'origine française). Ce résultat suggère la présence d'une discrimination liée aux préférences, à *la* Becker.

Un signal positif de stabilité financière n'est donc pas en mesure de réduire la discrimination à l'encontre d'un individu d'origine maghrébine. Cette discrimination ne semble pas induite par une imperfection de l'information liée au risque de loyers impayés, mais, pour l'essentiel, par les préférences discriminatoires des offreurs ou celles réelles ou supposées des résidents proches du logement (Combes et al. 2016). Nous montrons que pour un individu d'origine maghrébine, le signal positif d'une stabilité financière ne compense pas le signal négatif de l'origine. En effet, les chances de recevoir une réponse non négative de l'individu d'origine maghrébine sont significativement plus faibles que celles de l'individu d'origine française qui ne mentionne pas sa profession (écart de 3 points de pourcentage).

Tableau 6 : Différences de taux de réponses non négatives sur les mêmes annonces, selon le signal de stabilité financière et selon l'origine

6-A. Ensemble des annonces

	Ecart de taux de réponses non négatives (en pts de %)	Probabilité critique
Fonctionnaires versus non-fonctionnaires		
Ensemble	+13,4***	0,000
Parmi les individus d'origine française	+24,2***	0,000
Parmi les individus d'origine maghrébine	+2,6**	0,021
Origine française versus origine maghrébine		
Ensemble	+16,6***	0,000
Parmi les individus signalant être fonctionnaires	+27,4***	0,000
Parmi les individus ne signalant pas être fonctionnaires	+5,7***	0,000
Effets croisés		
Individu d'origine française ne signalant pas être fonctionnaire <i>versus</i> individu d'origine maghrébine signalant être fonctionnaire	3,2***	0,007
Individu d'origine français signalant être fonctionnaire <i>versus</i> individu d'origine maghrébine ne signalant pas être fonctionnaire	29,9***	0,000

6-B. Annonces émanant des agences immobilières

	Ecart de taux de réponse non négative (en pts de %)	Probabilité critique
Fonctionnaires versus non-fonctionnaires		
Parmi les individus d'origine française	12,7***	0,000
Parmi les individus d'origine maghrébine	5,0***	0,011
Origine française versus origine maghrébine		
Parmi les individus signalant être fonctionnaires	17,3***	0,000
Parmi les individus ne signalant pas être fonctionnaires	9,6***	0,000
Effets croisés		
Individu d'origine française ne signalant pas être fonctionnaire <i>versus</i> individu d'origine maghrébine signalant être fonctionnaire	4,6***	0,033
Individu d'origine français signalant être fonctionnaire <i>versus</i> individu d'origine maghrébine ne signalant pas être fonctionnaire	22,3***	0,000

6-C. Annonces émanant des particuliers

	Ecart de taux de réponse non négative (en pts de %)	Probabilité critique
Fonctionnaires versus non-fonctionnaires		
Parmi les individus d'origine française	36,5***	0,000
Parmi les individus d'origine maghrébine	0,0	0,999
Origine française versus origine maghrébine		
Parmi les individus signalant être fonctionnaires	38,1***	0,000
Parmi les individus ne signalant pas être fonctionnaires	1,6*	0,100
Effets croisés		
Individu d'origine française ne signalant pas être fonctionnaire versus individu d'origine maghrébine signalant être fonctionnaire	1,6***	0,046
Individu d'origine français signalant être fonctionnaire versus individu d'origine maghrébine ne signalant pas être fonctionnaire	38,2***	0,000

Source : Testing TEPP-CNRS, ADAM, locations immobilières dans Paris

Lecture (tableau 6-A) : Sur les 489 annonces testées, l'individu d'origine française signalant être fonctionnaire a reçu une réponse non négative dans 42,9% des cas, celui d'origine maghrébine signalant également être fonctionnaire 15,5% des cas. L'écart de 27,4 point de pourcentage entre ces deux individus est statistiquement significatif.

Les statistiques de Student et les intervalles de confiance ont été calculés par la méthode du bootstrap réalisée sur 10 000 tirages

*** significatif au seuil de 1%, ** significatif au seuil de 5%, *significatif au seuil de 10%.

Dans les tableaux 6-B et 6-C, nous présentons les résultats en distinguant selon l'origine de l'annonce, suivant qu'elle est publiée par un particulier ou par une agence. Le signal de stabilité financière est perçu par les agences immobilières pour les deux catégories de candidats, plus fortement pour les candidats français dont les chances augmentent de 12,7 points que pour les candidats d'origine maghrébine, dont les chances augmentent de 5 points. Mais ce n'est pas le cas pour les particuliers pour lesquels le signal de stabilité n'augmente les chances d'accès au logement que du candidat français (de 36,5 points). Quand l'annonce est publiée par un particulier, les chances d'accès au logement d'un candidat maghrébin n'augmentent pas lorsqu'il signale qu'il est fonctionnaire.

Le Tableau 7 est issu d'une estimation économétrique. Il montre que certaines caractéristiques des annonces ont un effet significatif sur les chances de chacun des quatre individus fictifs de recevoir une réponse non négative de la part de l'offreur, toutes choses étant égales par ailleurs. Premier constat, pour les quatre profils d'individus fictifs, on constate que le fait d'utiliser le site Internet du Bon Coin réduit fortement les chances de succès, relativement aux autres sites. La différence dépasse trente points de pourcentages pour la plupart des profils de candidats. Une raison possible tient à la plus forte concurrence des demandeurs sur ce site très populaire.

Deuxième constat, cette estimation indique que les candidats à la location sont pénalisés lorsqu'ils répondent à une annonce qui émane d'une agence immobilière mais uniquement s'ils n'affichent pas de signal de stabilité financière. Lorsqu'il ne mentionne pas être fonctionnaire, un candidat à la location voit ses chances significativement réduites, de près de dix points de pourcentage, quand

l'annonce émane d'une agence plutôt que d'un particulier. Ainsi, la stabilité professionnelle semble davantage valorisée par les agences que par les particuliers. Ce constat est intéressant parce qu'il n'apparaissait pas à la lecture des statistiques brutes. Dans le Tableau 5, le taux de réponses non négative des candidats non fonctionnaires était toujours plus élevé pour les annonces émanant des agences que pour celles émanant des particuliers. Le Tableau 7 indique au contraire que les chances de succès sont plus faibles lorsque l'annonce émane d'une agence immobilière lorsque l'on raisonne toutes choses égales par ailleurs, et en particulier à site internet donné, c'est-à-dire en neutralisant l'effet Bon coin évoqué au paragraphe précédent. Cela suggère que c'est parce que les particuliers utilisent plus souvent ce site internet que leur réponse est moins souvent non négative. Une fois ce type d'effet neutralisé, les agences semblent donc pratiquer une discrimination statistique plus forte que celle des particuliers en sélectionnant davantage les demandeurs dès la prise de contact et avant même l'examen d'un dossier objectif.

D'autres caractéristiques du logement ont également un effet : le montant du loyer exerce un effet significatif sur les chances de recevoir une réponse non négative, mais uniquement pour l'individu d'origine maghrébine qui n'affiche pas de signal de stabilité financière. Toutes choses étant égales par ailleurs, un loyer élevé réduit ses chances de visite, de 13,6 points de pourcentage. Par ailleurs, l'individu d'origine française signalant être fonctionnaire voit ses chances augmenter de dix points si l'offreur propose un appartement meublé.

La localisation de l'appartement exerce également un effet sur les discriminations selon l'origine. Alors que l'individu d'origine française qui affiche un statut de fonctionnaire a des chances uniformes de visiter un appartement quel que soit l'arrondissement où est localisée l'offre, ce n'est pas le cas pour les autres candidats à la location. Pour le montrer, nous avons pris comme référence les quatre arrondissements centraux de la rive droite, du VIII^{ème} au XI^{ème}, situés entre l'arc de triomphe et la place de la Nation, qui sont assez contrastés mais globalement en dessous de la médiane des loyers parisiens. Relativement à cette référence, il est plus difficile pour l'individu d'origine française non fonctionnaire et pour les deux individus d'origine maghrébine d'accéder aux arrondissements dont les loyers sont les plus élevés, du 1^{er} au 7^{ème} et du XVI^{ème} arrondissement. Il leur est également plus difficile d'accéder aux arrondissements dont les loyers sont plus modérés, tels que ceux du XVII^{ème} au XX^{ème} arrondissement.

Nous observons enfin que si le jeu de messages A ou B envoyé est sans effet significatif sur les chances des quatre individus fictifs, l'ordre d'envoi du message exerce une influence pour les deux individus signalant être fonctionnaire. Pour celui d'origine maghrébine, il est préférable d'avoir été envoyé en première position, alors que pour celui d'origine française, la troisième position lui est plus favorable. Pour les deux individus ne mentionnant pas leur profession l'effet de la position d'envoi est peu ou pas significatif. Ce résultat tient certainement au fait qu'un offreur considère un message, conditionnellement à ceux précédemment reçus. Les chances de succès de l'individu d'origine maghrébine signalant être fonctionnaire sont plus élevées si l'offreur, au moment où il lui répond, ne sait pas qu'il s'apprête à recevoir le message d'un individu d'origine française signalant lui-aussi une stabilité financière. Symétriquement, lorsque le message de l'individu d'origine française signalant être

fonctionnaire est envoyé après ceux des autres individus, l'offreur lui réserve un meilleur accueil, considérant qu'il se détache de ses concurrents.

Tableau 7 : Déterminants de la probabilité de recevoir une réponse non négative selon le profil de l'individu fictif

	Individu d'origine française, fonctionnaire		Individu d'origine française, non fonctionnaire		Individu d'origine maghrébine, fonctionnaire		Individu d'origine maghrébine, non fonctionnaire	
	Coef	Effet marg.	Coef	Effet marg.	Coef	Effet marg.	Coef	Effet marg.
Caractéristiques de l'offreur								
Particuliers	Ref.		Ref.		Ref.		Ref.	
Agences	-0,237	-0,085	-0,497**	-0,096	-0,339	-0,058	-0,503**	-0,084
Source de l'annonce								
Bon coin	-0,412**	-0,148	-1,729***	-0,335	-1,794***	-0,308	-1,687***	-0,281
Autres	Ref.		Ref.		Ref.		Ref.	
Date de l'annonce								
Mars-avril 2016	0,601***	0,216	-0,314**	-0,061	-0,142	-0,024	0,059	0,010
Mai-juillet 2016	Ref.		Ref.		Ref.		Ref.	
Prix du logement au m2 (en log)								
	-0,146	-0,052	-0,584	-0,113	-0,282	-0,048	-0,816**	-0,136
Appartement meublé	0,279**	0,100	0,061	0,012	0,183	0,031	0,127	0,021
Jeu d'envoi								
A	0,048	0,017	-0,127	-0,025	-0,198	-0,034	-0,159	-0,026
B	Ref.		Ref.		Ref.		Ref.	
Rang d'envoi								
1er	Ref.		Ref.		Ref.		Ref.	
2ème	0,228	0,084	0,005	0,001	-0,462*	-0,081	-0,236	-0,038
3ème	0,358**	0,132	-0,351	-0,064	-0,395*	-0,071	-0,062	-0,011
4ème	-0,246	-0,086	0,057	0,012	-0,141	-0,028	0,033	0,006
Localisation des offres								
1 ^{er} au 7 ^{ème} et 16 ^{ème}	-0,265	-0,095	-0,484**	-0,104	-0,676***	-0,131	-0,439**	-0,089
17 ^{ème} au 20 ^{ème}	-0,268*	-0,096	-0,641***	-0,132	-0,647***	-0,126	-0,623***	-0,117
12 ^{ème} au 15 ^{ème}	0,210	0,077	-0,653***	-0,134	-0,901***	-0,163	-0,821***	-0,143
8 ^{ème} au 11 ^{ème}	Ref.		Ref.		Ref.		Ref.	
Constante	0,151		0,940**		0,539		0,683	

Source : Testing TEPP-CNRS, ADAM, locations immobilières dans Paris

Lecture : Plusieurs déterminants d'une annonce influencent significativement les chances que l'individu fictif d'origine française signalant être fonctionnaire reçoive une réponse non négative : Utiliser le Bon Coin ou s'intéresser à un logement situé au troisième étage ou plus d'un immeuble réduit ses chances. En revanche, chercher un logement au début du printemps ou s'intéresser à un logement meublé augmente ses chances. L'ordre d'envoi de son message relativement à ceux des trois autres individus fictifs exerce également une influence sur ses chances toutes choses étant égales par ailleurs. C'est lorsqu'il est envoyé en troisième position que cet individu a le plus de chances de recevoir une réponse non négative.

Note : L'absence de significativité du jeu de message envoyé montre que le contenu particulier du message qui a été permuté entre les individus selon les annonces est sans effet significatif sur les chances de succès des individus fictifs. Ce résultat suggère que nos messages sont donc comparables les uns aux autres sur le fond et sur la forme.

Les statistiques de Student et les intervalles de confiance ont été calculés par la méthode du bootstrap réalisée sur 10 000 tirages

*** significatif au seuil de 1%, ** significatif au seuil de 5%, *significatif au seuil de 10%.

Conclusion

Nous proposons une évaluation de la discrimination liée à l'origine dans l'accès au logement du parc locatif privé à Paris. Nous examinons dans quelle mesure cette éventuelle discrimination est liée à une discrimination statistique se fondant sur un risque de non-paiement des loyers anticipé par les offreurs. A cette fin, entre début mars et fin juin 2016, nous avons réalisé une expérience contrôlée à l'aide d'une méthode de testing. Nous avons construit les messages de demande d'informations de quatre individus fictifs ne se distinguant que par la consonance de leur prénom et de leur nom, et la mention ou non de leur statut de fonctionnaire sur le marché du travail. Cette caractéristique, dont nous avons doté un individu d'origine française et un individu d'origine maghrébine, est *a priori* de nature à envoyer un signal de stabilité financière, et de ce fait, réduire voire annihiler la discrimination statistique. Nous avons répondu à 504 annonces émanant d'agences ou de particuliers, en envoyant systématiquement les messages des quatre individus dans un ordre aléatoire. Près de la moitié des offreurs ainsi testés ont adressé une réponse non négative à au moins l'un des individus fictifs.

Sur la base de ces informations, nous mettons en évidence les résultats suivants. Premièrement, dans la plupart des cas, les offreurs ne répondent pas à toutes les sollicitations qu'ils reçoivent, à l'étape même de la première prise de contact. Ce résultat tient certainement au nombre conséquent de demandes d'informations qu'ils reçoivent. Deuxièmement, nous montrons que dans ce contexte, leur sélection n'est pas aléatoire et correspond à un comportement discriminatoire : un individu a significativement moins de chances de recevoir une réponse non négative si la consonance de son prénom et de son nom évoque une origine maghrébine, que l'offreur soit un particulier ou une agence immobilière. Troisièmement, si d'un point de vue théorique, cette discrimination peut être liée au risque supposé d'un non-paiement des loyers parce que les français issus de l'immigration perçoivent en moyenne des salaires plus faibles et sont plus exposés au risque de chômage et de pauvreté, nos résultats suggèrent que ces caractéristiques moyennes ne sont pas la seule explication aux discriminations constatées. En effet, lorsque dans son message de prise de contact, un individu mentionne explicitement être fonctionnaire, ce qui réduit *a priori* le risque d'instabilité financière, ses chances de recevoir une réponse non négative augmentent beaucoup plus s'il est d'origine française. En revanche, s'il est d'origine maghrébine, ses chances demeurent inférieures à celles d'un individu d'origine française qui ne fournit aucune indication sur sa profession. L'effet positif du signal d'une stabilité financière ne parvient donc pas à compenser l'effet négatif de l'origine maghrébine. Lorsque l'annonce est publiée par un particulier, le signal de stabilité financière n'augmente même pas du tout les chances de succès du candidat d'origine maghrébine. Ce résultat suggère une discrimination liée aux préférences, à la Becker, comme cela a déjà été identifié sur le marché du travail (Fremigacci *et al.*, 2015).

Bibliographie

- Acolin A., Bostic R. and Painter G. (2016). "A field study of rental market discrimination across origins in France », *Journal of Urban Economics*, vol 95, 49-63.
- Adida C.L., Laitin D.D. et Valfort M.-A., (2010). "Identifying barriers to Muslim integration in France", PNAS, *Proceedings of the National Academy of Sciences of the United States of America*, 107(52) : 384-390.
- Ahmed, A., Andersson, L., Hammarstedt, M., (2010). "Can discrimination in the housing market be reduced by increasing the information about the applicants?" *Land Economics* 86(1): 79–90.
- Ahmed, A.M., Hammarstedt, M., (2008). "Discrimination in the rental housing market: A field experiment on the Internet", *Journal of Urban Economics* 64(2): 362–72.
- Arrow, Kenneth. (1973). The Theory of Discrimination. In: Ashenfelter, O. A., & Rees, A. (eds), *Discrimination in Labor Markets*. Princeton University Press.
- Baldini, M., Federici, M., (2011). "Ethnic discrimination in the Italian rental housing market", *Journal of Housing Economics* 20: 1–14.
- Becker, Gary S. (1957). *The Economics of Discrimination*. The University of Chicago Press.
- Bengtsson, R., Iverman, E., Hinnerich, B.T. (2012). "Gender and Ethnic Discrimination in the Rental Housing Market", *Applied Economics Letters* 19(1): 1-5.
- Berson C., (2011). "Testing sur les jeunes français issus de l'immigration en fonction du degré de concurrence", rapport final d'évaluation, AP2 091.
- Bosch, M., Carnero, A., Farre, L., (2010). "Information and discrimination in the rental housing market: Evidence from a field experiment", *Regional Science and Urban Economics* 40(1): 11–19.
- Bonnet F., Lalé E., Safi M. Wasmer E. (2015). "Better residential than ethnic discrimination! Reconciling audit and interview findings in the Parisian housing market", *Urbans Studies*, 53(13), pp 2815-2833.
- Bunel M., L'Horty Y. et Petit P. (2016) « Discrimination based on place of residence and access to employment ». *Urban Studies*, 53(2), 2016, p. 267-286.
- Bunel M., Gorohouna S., L'Horty Y., Petit P., Ris C. (2016). « Discriminations ethniques dans l'accès au logement : une expérimentation en Nouvelle-Calédonie », *Rapport de recherche de TEPP*, n°16-08.
- Combes P-P, Decreuse B., Schmutz B., Trannoy A. (2016). "Neighbor Discrimination, Theory and evidence from the French rental market", 2016, mimeo.
- Fremigacci F., du Parquet L., Petit P. et Pierné G. (2015). « Le mérite : un rempart contre les discriminations? ». *Revue Française d'Economie*, Vol. 30, n°1, 2015.
- Carlsson, M., Eriksson, S., (2014). "Discrimination in the rental market for apartments". *Journal of Housing Economics* 23: 41–54.
- Choi, S.J., Ondrich, J., Yinger, J., (2005). "Do rental agents discriminate against minority customers? Evidence from the 2000 Housing Discrimination Study", *Journal of Housing Economics*, 14: 1–26.

- Drydakis, N. (2011). "Ethnic Discrimination in the Greek Housing Market", *Journal of Population Economics* 24(4): 1235-1255.
- Duguet E. et Petit P., (2005). "Hiring discrimination in the French financial sector: an econometric analysis on field experiment data", *Annals of Economics and Statistics*, 78 : 79-102.
- Duguet E., N. Leandri, L'Horty Y. et Petit P., (2010). "Are young French jobseekers of ethnic immigrant origin discriminated against? A controlled Experiment in the Paris area", *Annals of Economics and Statistics*, 99-100 : 187-215.
- Hanson, A., Hawley, Z. (2011). Do Landlords Discriminate in the Rental Housing Market? Evidence from an Internet Field Experiment in US Cities, *Journal of Urban Economics* 70(2-3): 99-114.
- Heylen, K., Van den Broeck, K. (2015). "Differential Treatment of Rental Home Seekers According to their Sociodemographic and Economic Status by Real Estate Agencies in Belgium". *European Journal of Homelessness* 9(2): 39-62.
- L'Horty Y., Duguet E., du Parquet L., Petit P. et Sari F., (2011). "Les effets du lieu de résidence sur l'accès à l'emploi : Une expérience contrôlée sur des jeunes qualifiés en Ile-de-France", *Economie et Statistique*, 447 : pp. 71-95.
- Page, M., (1995). "Racial and ethnic discrimination in urban housing markets: Evidence from a recent audit study", *Journal of Urban Economics* 38(2): 183–206.
- Pierné G., (2013). "Hiring discrimination based on national origin and religious closeness: results from a field experiment in the Paris area", *IZA Journal of Labor Economics*, 2(4).
- Petit P., (2007). "The effects of age and family constraints on gender hiring discrimination: A field experiment in the French financial sector", *Labour Economics*, 14(3) : 371-392.
- Petit P., Duguet E., L'Horty Y., du Parquet L. et Sari S., (2014). "Discriminations à l'embauche des jeunes franciliens et effets croisés du sexe et de l'origine : Les résultats d'un testing", *Economie et Statistique*, 464.
- Yinger, J., (1986). "Measuring racial discrimination with fair housing audits: caught in the act". *American Economic Review* 76(5): 881–893.

TEPP Rapports de Recherche 2016

16-10. Attractivité résidentielle et croissance locale de l'emploi dans les zones d'emploi métropolitaines

Emilie Arnoult

16-9. Les effets du CICE sur l'emploi, les salaires et la R&D: une évaluation ex post

Fabrice Gilles, Mathieu Bunel, Yannick L'Horty, Ferhat Mihoubi, Xi Yang

16-8. Discriminations ethniques dans l'accès au logement: une expérimentation en Nouvelle-Calédonie

Mathieu Bunel, Samuel Gorohouna, Yannick L'Horty, Pascale Petit, Catherine Ris

16-7. Les Discriminations à l'Embauche dans la Sphère Publique: Effets Respectifs de l'Adresse et De l'Origine

Mathieu Bunel, Yannick L'Horty, Pascale Petit

16-6. Inégalités et discriminations dans l'accès à la fonction publique d'Etat : une évaluation par l'analyse des fichiers administratifs de concours

Nathalie Greenan, Joseph Lafranchi, Yannick L'Horty, Mathieu Narcy, Guillaume Pierné

16-5. Le conformisme des recruteurs: une expérience contrôlée

Florent Fremigacci, Rémi Le Gall, Yannick L'Horty, Pascale Petit

16-4. Sélectionner des territoires de contrôle pour évaluer une politique localisée : le cas des territoires de soin numériques

Sophie Buffeteau, Yannick L'Horty

16-3. Discrimination à l'embauche à l'encontre des femmes dans le secteur du bâtiment : les résultats d'un testing en Ile-De-France

Emmanuel Duguet, Souleymane Mbaye, Loïc Du Parquet et Pascale Petit

16-2. Accès à l'emploi selon l'âge et le genre: Les résultats d'une expérience contrôlée

Laetitia Challe, Florent Fremigacci, François Langot, Yannick L'Horty, Loïc Du Parquet et Pascale Petit

16-1. Faut-il encourager les étudiants à améliorer leur orthographe?

Estelle Bellity, Fabrice Gilles, Yannick L'Horty, Laurent Sarfati

TEPP Rapports de Recherche 2015

15-5. A la recherche des incitations perdues : pour une fusion de la prime d'activité, de la CSG, des cotisations sociales et de l'impôt sur le revenu

Etienne Lehmann

15-4. Crise économique, durée du chômage et accès local à l'emploi : Eléments d'analyse et pistes d'actions de politique publique locale

Mathieu Bunel, Elisabeth Tovar

15-3. L'adresse contribue-t-elle à expliquer les écarts de salaires ? Le cas de jeunes sortant du système scolaire

Emilia Ene Jones, Florent Sari

15-2. Analyse spatiale de l'espace urbain : le cas de l'agglomération lyonnaise

Emilie Arnoult, Florent Sari

15-1. Les effets de la crise sur les disparités locales de sorties du chômage : une première exploration en Rhône-Alpes

Yannick L'Horty, Emmanuel Duguet, Florent Sari

TEPP Rapports de Recherche 2014

14-6. Dépréciation du capital humain et formation continue au cours du cycle de vie : quelle dynamique des externalités sociales ?

Arnaud Chéron, Anthony Terriau

14-5. La persistance du chômage ultra-marin

Yannick L'Horty

14-4. Grèves et productivité du travail : Application au cas français

Jérémy Tanguy

14-3. Le non-recours au RSA "socle seul": L'hypothèse du patrimoine

Sylvain Chareyron

14-2. Une évaluation de l'impact de l'aménagement des conditions de travail sur la reprise du travail après un cancer

Emmanuel Duguet, Christine Le Clainche

14-1. Renforcer la progressivité des prélèvements sociaux

Yannick L'Horty, Etienne Lehmann

La Fédération TEPP

La fédération de recherche « Travail, Emploi et Politiques publiques » (FR 3435 CNRS) rassemble des équipes de recherche en Economie, Sociologie et Gestion :

- **L'Equipe de Recherche sur l'Utilisation des Données Individuelles en lien avec la Théorie Economique**, « ERUDITE », équipe d'accueil n°437 rattachée aux Universités Paris-Est Créteil et l'UPEMLV ;
- Le **Centre de Recherches en Economie et en Management**, « CREM », unité mixte de recherche n°6211 rattachée au CNRS, à l'Université de Rennes 1 et à l'Université de Caen Basse-Normandie ;
- Le **Centre Pierre Naville**, « CPN », équipe d'accueil n°2543 rattachée à l'Université d'Evry Val d'Essonne ;
- Le **Centre de Recherche en Economie et Droit**, « CRED », équipe d'accueil n°7321, rattachée à l'Université Panthéon-Assas ;
- Le **Centre d'Etude des Politiques Economiques**, « EPEE », équipe d'accueil n°2177 rattachée à l'Université d'Evry Val d'Essonne ;
- Le **Groupe d'Analyse des Itinéraires et des Niveaux Salariaux**, « GAINS », équipe d'accueil n°2167 rattachée à l'Université du Maine ;
- Le **Groupe de Recherche ANgevin en Économie et Management**, « GRANEM », unité mixte de recherche UMR UMR-MA n°49 rattachée à l'Université d'Angers ;
- Le **Laboratoire d'Economie et de Management Nantes-Atlantique**, « LEMNA », équipe d'accueil n°4272, rattachée à l'Université de Nantes ;
- Le **Laboratoire interdisciplinaire d'étude du politique Hannah Arendt** – Paris Est, « LIPHA-PE », équipe d'accueil n°7373 rattachée à l'UPEM. »

La Fédération TEPP rassemble 190 chercheurs et enseignants-chercheurs, 140 doctorants et 40 chercheurs associés, qui étudient les mutations du travail et de l'emploi en relation avec les choix des entreprises et analysent les politiques publiques en mobilisant les nouvelles méthodes d'évaluation.